



CLDAO-hugolacroix

Du nouveau, même en hiver!



Christian Mercier 819-339-8098 Éric Angers 819-727-8307
mercierchristian081@gmail.com eric.angers@hotmail.com

Fondation conventionnelle
Dale structurale
Coffrage de tout genre
Entrée-Galerie
Trottoir-Bordure
Béton estampé
Finition de plancher (polissage)
Travaux de construction de tout genre
Excavation et transport de gravier

RBQ: 5701-9168-01



AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC



Québec

Sommaire

Actualités	4-5
Affaires municipales	10-11-12
Loisirs	18-19
Opinions	3
Vie communautaire	7 à 16

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	4 - 5
*Gilles Fortier	14
*Cercle de fermières	3
*Francine Gauthier	8
*Félix Goulet	17
*MFC	14
*Lise Bouillon	6 - 7

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
Vice-présidente : Christiane Plante
Infographiste
Secrétaire : Clarisse Vachon
Trésorière : Denise Mercier
Administrateurs : André Chrétien
Lise Bouillon
Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$

1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$

1/2 page 40 \$ - Page 70 \$

annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



Christian Mercier 819-339-8098 Éric Angers 819-727-8307
mercierchristian081@gmail.com eric.angers@hotmail.com

Fondation conventionnelle
Dalle structurale
Coffrage de tout genre
Entrée-Galerie
Trottoir-Bordure
Béton estampé
Finition de plancher (polissage)
Travaux de construction de tout genre
Excavation et transport de gravier

RBQ: 5701-9168-01

Du nouveau, même en hiver!

Habituellement, nous dressons le bilan des nouvelles constructions apparues dans notre village à la fin de l'été, mais en 2018 c'est à la fin de la saison froide que l'on a vu se dresser de nouveaux bâtiments ou d'autres changer d'apparence et de mission.

Dans cette dernière catégorie, il faut souligner la cure de rajeunissement d'une bâtisse appelée autrefois : Vieux Moulin. Cette dernière a d'abord été érigée comme salle de quilles pour être convertie en bar et salle de réception. On y avait par la suite annexé un motel de dix chambres et ajouté un service de restauration. Ce bar-motel a connu ses années glorieuses pendant plusieurs années jusqu'à sa fermeture.

Étant voué à la décrépitude, il était temps qu'il change de mission. Désormais il deviendra un centre de location d'espaces d'entreposage, sous le nom de : *Les Entrepôts Palmarolle*. Le changement de vocation a aussi apporté un total changement d'apparence extérieure. C'est sous les auspices d'un trio formé de Christian Mercier, Cindy Caron et Raphaël d'Amours que la renaissance de cet édifice s'est opérée. On lui a refait une beauté par la pose d'un revêtement extérieur très esthétique, d'une nouvelle toiture de tôle émaillée noire et de l'ajout de grandes portes en aluminium blanc, donnant accès à dix espaces d'entreposage de près de 200 pieds carrés chacun. Quant à la partie nord de la bâtisse, les propriétaires l'utiliseront comme salle de réception selon les demandes. On y offrira aussi en location un grand espace à bureau. Le second étage est déjà occupé comme logement et la cour est en partie utilisée comme stationnement pour des travailleurs miniers.

Comme l'acquisition de cette propriété est assez récente, les trois nouveaux propriétaires caressent de nombreux projets pour l'avenir. Nous croyons que notre mensuel communautaire, le *Journal Le Pont de Palmarolle* peut, au nom de tous ses abonnés, souhaiter longue vie et prospérité à ces trois jeunes entrepreneurs et les féliciter pour nous avoir offert un bâtiment de fière allure à l'entrée nord de notre village.

Au début de cet article, nous avons mentionné le nom de l'un des membres du trio propriétaire de *Les Entrepôts Palmarolle*, Christian Mercier. Ce dernier est un citoyen de Palmarolle, il habite ici au village, mais il forme une compagnie avec monsieur Éric Angers d'Amos, sous le nom de *MERCIER-ANGERS, CONSTRUCTION, spécialistes en béton*, en fondations, en coffrage de tout genre, en béton estampé, etc. Non, ce n'est pas un message publicitaire que nous faisons ici, c'est un préambule pour parler de ce nouvel immeuble, également situé à l'entrée nord du village. Depuis plus d'un an, on pouvait voir à cet endroit un projet de construction déjà amorcé; Christian s'en est porté acquéreur pour le compléter et créer trois nouveaux logements flamblant neufs et ultra-modernes de quatre pièces et demie de près de 1 000 pieds carrés chacun. Comme il a aussi acheté les deux autres terrains adjacents, il projette d'y ériger deux autres immeubles semblables dans un avenir rapproché. Il nous a révélé que tous les appartements étaient déjà réservés dans l'actuel édifice, voilà qui est de bon augure pour le futur...

Et, puisque l'on parle de constructions qui ont poussé, malgré la neige et le froid, soulignons l'apparition en janvier de cet immense entrepôt, situé à l'extrémité est du village sur la 3^e Rue, réalisation de *Quincaillerie Palmarolle inc. Timber Mart*. Finissons cette chronique en rappelant que *La Marina Dagenais*, située derrière *Les Entrepôts Palmarolle*, soit aussi sortie de sa léthargie et offrira encore des places disponibles aux marins d'eau douce d'ici et des environs (réservations chez le nouveau propriétaire au numéro 819 787-2331).

Et voilà, Palmarolle s'agrandit et conserve son dynamisme, bravo à ceux qui y contribuent!



Wô les poules!



À la séance du conseil municipal du 3 avril dernier, on a parlé de poules.

Mais non, on n'a pas caqueté ni jacassé ni gloussé, mais on a discuté de la pertinence de changer un règlement interdisant « l'aviculture » dans les limites du village. En mots plus sérieux, cela se traduirait par une remise en question de l'interdiction de posséder des poules dans cet espace urbain. Citons avant de poursuivre le règlement dont il est question : selon l'article 18A du Règlement sur les nuisances de la Municipalité de Palmarolle, il est prohibé d'avoir en sa possession des animaux, à l'exception des chiens, chats, serins, perruches et autres animaux domestiques de ce genre, et les animaux servant à l'exploitation d'une ferme sont permis sur les fermes en exploitation seulement.

Arrêtons-nous sur l'expression animaux de ce genre. Une poule, est-ce du même genre qu'un serin, qu'une perruche? Pourtant, les trois sont des oiseaux, des ovipares, couverts de plumes, munis d'un bec carné... Oh! nous sommes devant un grand problème, pardon, d'une problématique comme disent maintenant les gens qui « parlent bien ».

Heureusement, notre conseil municipal a adopté unanimement une proposition du conseiller Marc Tanguay : « que le conseil municipal ne se prononcera pas avant d'avoir plus d'informations sur le sujet », à savoir ce qui se fait dans les autres municipalités, on doit en vérifier la faisabilité avant de modifier le règlement municipal. Quelle décision sage de la part de nos élus. Moi, le vieux grincheux, j'ai eu peur de perdre le privilège de garder mes trois si charmantes poules : Paulette, Georgette et Coquette. Elles sont présentement placées en famille d'accueil, en campagne, et si ce maudit hiver peut finir, elles seront de retour dans leur mini-poulailler, bien entouré d'une clôture de cèdre ajourée, pour m'assurer qu'elles n'aillent pas picorer dans la cour des voisins. Vous savez une poule, ça cacasse, ça jacasse, c'est bavard une poule, elle pourrait aller chez les voisins, entendre des propos, des choses malveillantes, courir dans tout le village et répéter ce qu'elle aurait entendu, répandre des ragots, des secrets et même des calomnies... Je me ferai donc un devoir de bien les « encadrer » et je crois que dans son prochain règlement, mon conseil municipal posera cela comme condition aux éleveurs de poules urbaines. Il sera aussi ben d'adon qu'on en limite le nombre, sans doute, bien en deça de la limite imposée par la loi de l'offre, telle que définie par l'UPA. Et, sans vouloir être sexiste, il faudrait peut-être interdire les coqs... à quatre heures le matin, il est possible que certains citadins ne seraient pas très heureux de se faire réveiller par le cocorico de monsieur Chanteclerc... Mais attention, peut-être que les poules n'accepteront pas une telle restriction; verra-t-on alors des poules parader dans les rues de Palmarolle portant des pancartes sur lesquelles on pourra lire : « So – so – so... solidarité, on veut un coq! »

Le vieux grincheux souhaite bonne chance aux conseillers qui devront rédiger un nouveau règlement. Il sait cependant qu'ils auront le courage de le faire, car ils ne sont pas des « poules mouillées ».

LE CERCLE DE FERMÈRES DE PALMAROLLE
Recrute des nouvelles membres

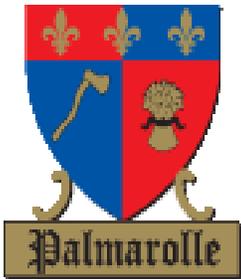
Le cercle de fermières du Québec est une association apolitique de femmes vouées à l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la famille ainsi qu'à la transmission du patrimoine culturel et artisanal

Centre municipal de Palmarolle
124, rue Principale sud
Tel: 819-787-3065
www.cfq.qc.ca

du savoir à partager

À quoi sert cet objet ?





La Municipalité prend en charge les infrastructures de loisirs

Lors d'une séance extraordinaire, le 22 février 2018, le Conseil municipal a adopté une nouvelle politique concernant Les Loisirs de Palmarolle, corporation gérant entre autres l'aréna Rogatien-Vachon. Dorénavant, la Municipalité aura la responsabilité de la gestion et de l'entretien de toutes les infrastructures de loisirs ainsi que des employés réguliers.

La Corporation des Loisirs de Palmarolle, depuis sa fondation en 1967, avait toujours été un organisme autonome, gérant un budget provenant notamment d'une subvention annuelle de la Municipalité, le manque à gagner étant comblé par des activités de financement.

Ces dernières années, à la hausse constante des coûts d'entretien et de rénovation, notamment les nouvelles estrades à l'aréna, sont venus s'ajouter ceux de la piste de ski de fond ainsi que de la piste cyclable. De plus, la Corporation supportait depuis deux ans, à même son budget, une dette de 40 000 dollars sur les estrades et la piste cyclable.

Même si depuis quelques années la Municipalité prenait à son compte les plus importantes dépenses d'infrastructure et de rénovation, la Corporation ne parvenait plus à couvrir les dépenses et fonctionnait avec une marge de crédit quasi permanente.

En conséquence, et après plusieurs discussions entre la Corporation des Loisirs et la Municipalité, cette dernière a décidé de prendre à sa charge les employés, les infrastructures lui appartenant ainsi que

les activités s'y rattachant. Plus précisément, les employés réguliers de la corporation Les Loisirs de Palmarolle inc. sont maintenant inscrits au rôle de paye de la Municipalité rétroactivement au 1^{er} janvier 2018. Les infrastructures et leur entretien, notamment l'aréna, la piste cyclable, la piste de ski de fond et le skatepark ainsi que les espaces verts sont désormais à la charge de la Municipalité, de même que toutes les activités s'y rattachant. La Municipalité a de plus effacé la dette et aussi autorisé le paiement pour fermer la marge de crédit de la Corporation.

« Je suis heureux de cette entente. Enfin Palmarolle va gérer ses infrastructures sportives et culturelles de la même façon que Ste-Germaine-Boulé, Macamic, La Sarre et Dupuy. »
– Guy Fortin, président, Les Loisirs de Palmarolle inc.

La Corporation des Loisirs, quant à elle, continuera d'organiser et coordonner les activités sociales et physiques telles que : Vins et Fromages, Bières et Saucisses, Défi 5-30, Camp de jour, Go les jambes ainsi que Challenge Dagenais. Monsieur Fortin souhaite que bientôt s'y greffent aussi des activités culturelles.

Avec ce nouveau partage, les bénévoles de la Corporation, soulagés de la gestion des infrastructures, pourront désormais mieux se concentrer sur leur mission principale, c'est-à-dire l'organisation des activités de loisirs.

ERRATUM

sur les détecteurs de CO

Contrairement à ce que j'ai écrit sur les détecteurs de monoxyde de carbone, ils ne doivent pas être installés près du sol. Monsieur Réal Asselin, directeur du Service des incendies de Palmarolle, me signale que ce gaz est légèrement plus léger que l'air. Donc il a tendance à s'accumuler au plafond avant de redescendre.

Le Journal remercie monsieur Asselin pour sa perspicacité et son sens du devoir concernant la sécurité des citoyens de Palmarolle.

Veillez vous référer au texte qui suit pour l'installation de votre détecteur.



Où installer un détecteur de monoxyde de carbone?

Qu'est-ce que le monoxyde de carbone (CO) et d'où provient-il ?

Le monoxyde de carbone est un gaz très toxique résultant de la combustion incomplète de combustibles fossiles.

Il est à la fois inodore, insipide et incolore. Il peut s'échapper de différents types de conduites, mais aussi d'appareils de chauffage et de cuisson mal entretenus ou tout simplement défectueux.

Où installer un détecteur de monoxyde de carbone?

1. Détecteurs situés dans la même pièce que les appareils à combustion.

- Si le détecteur est fixé au mur, il doit être positionné à une hauteur supérieure à celle des portes et fenêtres, mais à 15cm de distance du plafond au minimum. S'il est installé au plafond, il doit se situer à 30cm des murs au minimum;
- Le détecteur doit être placé à une distance comprise entre 1 et 3 mètres de la source potentielle;
- Si la pièce comporte une cloison de séparation, le détecteur doit être placé du même côté de la cloison que la source potentielle;
- Dans les pièces où le plafond est incliné (toit cathédrale), le détecteur doit être placé du côté le plus haut.

2. Détecteurs situés dans les chambres et autres pièces éloignées des appareils à combustion.

- Les détecteurs doivent se trouver relativement près de la zone de respiration des occupants.

Sources de monoxyde de carbone :

- Foyer de cheminée;
- Cuisine, chaufferie, buanderie, cellier, etc.;
- Appareils de cuisson, chauffages portatifs;
- Garage (auto en marche).



MAUVAIS TRAITEMENTS À L'ÉGARD DES PERSONNES ÂGÉES

Toute personne peut devenir victime de mauvais traitements, peu importe son âge, sa capacité mentale, sa situation familiale ou socioéconomique, sa culture... Les mauvais traitements peuvent se produire de façon isolée ou répétée, à la maison, dans un établissement de soins de longue durée ou dans tout autre endroit public ou privé.

Que sont les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées?

Les mauvais traitements à l'égard des personnes âgées comprennent tout acte ou toute omission nuisant à leur santé ou à leur bien-être. L'Organisation mondiale de la santé définit la maltraitance de la façon suivante : « La maltraitance des personnes âgées consiste en un acte unique ou répété, ou en l'absence d'intervention appropriée, dans le cadre d'une relation censée être une relation de confiance, qui entraînent des blessures ou une détresse morale pour la personne âgée qui en est victime ».

Quels sont les types de mauvais traitements?

Les mauvais traitements peuvent prendre plusieurs formes. Il existe de nombreux types de mauvais traitements à l'égard des personnes âgées, dont :

- **La violence physique** : Elle comprend toutes les formes de mauvais traitements physiques qui entraînent ou non des blessures corporelles visibles, y compris l'exploitation sexuelle. La violence physique peut, entre autres, prendre les formes suivantes : bousculer, infliger des brûlures ou des coupures, gifler, donner des coups, séquestrer, menacer de violence physique, utiliser des moyens de contention inappropriés et recourir à des interventions médicales inappropriées qui causent du tort à la personne. La violence physique comprend aussi tout acte de nature sexuelle sur une personne contre son gré.
- **La violence psychologique** : Lorsqu'un agresseur vise à contrôler sa victime en suscitant la peur, l'insécurité et la culpabilité, il s'agit de violence psychologique. L'agresseur mine l'estime de soi de sa victime, porte atteinte à son intégrité psychologique ou émotionnelle et risque de lui causer des troubles comportementaux, émotionnels ou mentaux. La violence psychologique peut, entre autres, prendre les formes suivantes : insulter, menacer, intimider, humilier, harceler et isoler de la famille et de la société.

- **L'exploitation économique** : C'est le type de mauvais traitement le plus répandu à l'égard des personnes âgées. Elle est définie comme tout acte ou omission faits sans l'autorisation d'une personne et qui lui inflige des pertes financières ou autre. L'agresseur manipule ou harcèle la victime afin d'obtenir son argent ou ses biens personnels sans son consentement.

L'exploitation économique peut, entre autres, prendre les formes suivantes : voler des biens d'une personne, la forcer à vendre ses biens, ouvrir un compte bancaire conjoint avec elle et voler son argent, lui offrir de fausses occasions d'investissement, lui demander des dons destinés à des organismes de charité qui n'existent pas, voler ses renseignements personnels et la persuader à modifier son testament ou signer des documents juridiques.

- **La négligence et la négligence de soi** : La négligence se définit comme l'omission de fournir des soins essentiels visant le bien-être d'une personne âgée. La négligence peut, entre autres, prendre les formes suivantes : omettre d'administrer les médicaments à une personne, l'abandonner et la priver de nourriture, d'eau, de logement, de vêtements ou de soins médicaux. On parle de négligence de soi lorsqu'une personne âgée, qui a la capacité de prendre des décisions sur son bien-être, refuse des services offerts par des intervenants sociaux ou médicaux qui pourraient l'aider.

Qui sont les agresseurs?

Les personnes qui maltraitent les personnes âgées occupent souvent une position de pouvoir et d'influence envers leurs victimes. Habituellement, les victimes de mauvais traitements connaissent leur agresseur. Il peut s'agir d'un conjoint, d'un enfant, d'un membre de la famille, d'un fournisseur de soins ou de services, ou de toute autre personne en position de pouvoir.

suite... 

N'hésitez pas à en parler
Ça existe



Que faire si une personne âgée est menacée dans l'immédiat?

Si la sécurité d'une personne âgée est menacée, appelez le 911 ou téléphonez immédiatement la police. Plusieurs victimes sont réticentes à briser le silence et à dénoncer leurs agresseurs. Cette réticence peut s'expliquer par la solitude, la peur de l'abandon, le fait de vivre dans un établissement de soins de longue durée, la crainte de conséquences négatives, le besoin de protéger sa famille, la honte, la culpabilité, l'inconnu et le manque de renseignements sur la procédure juridique.

Y a-t-il un recours en droit criminel?

Selon les circonstances, les personnes âgées victimes de mauvais traitements peuvent avoir recours au système de justice pénale. Le droit criminel sert à décourager les comportements qui vont à l'encontre des valeurs communes de la société ou qui menacent la sécurité de la société.

Les personnes âgées peuvent aussi tenter une poursuite civile pour faire valoir leurs droits. La poursuite civile s'intéresse aux relations entre les personnes. Ainsi, lorsque la responsabilité civile d'une personne est reconnue devant le tribunal, la victime ayant subi des mauvais traitements peut s'attendre à une compensation financière de la part de son agresseur. Une victime peut donc tenter une poursuite civile contre son agresseur pour obtenir des dommages-intérêts ou une autre forme de compensation.

Vous pouvez consulter le site : www.cliquezjustice.ca pour de plus amples informations.

Osez agir

CONVOCAATION

Assemblée générale annuelle 8 mai JOURNAL LE PONT

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle de Journal Le Pont de Palmarolle qui aura lieu le mardi 8 mai 2018, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle (porte latérale), petite salle en haut.

- Information sur l'organisme;
- Rapport d'activités du conseil d'administration et du président;
- États financiers;
- Trois postes en élection (personnes déjà en fonction rééligibles);
- Un poste vacant;
- Orientations pour 2018-2019.

Jean-Pierre Robichaud, président

Bienvenue!



Longue vie aux abeilles!



Les abeilles sont présentes sur terre depuis des millions d'années. C'est dans un système matriacal qu'elles ont développé une organisation d'une efficacité inouïe et enviable. Songez que toute plante doit fleurir à maturité, mais elle a besoin d'être visitée par les insectes dans ses fleurs, quels qu'ils soient, pour que ses fruits se développent.

L'abeille est un insecte fort utile : sans elle, la pollinisation deviendrait un enjeu prioritaire sur la planète, si ce n'est déjà fait. Car voici qu'elle est menacée de nos jours par tous les pesticides que l'agriculture moderne introduit : c'est un non-sens! Nous ne remettons jamais assez en question la pertinence de ces produits toxiques sur les cultures. Toute intervention en agriculture doit absolument tenir compte de l'importance de la contribution des abeilles et aller dans le sens de leur travail. Malheureusement, tout est axé à tort sur des objectifs de rentabilité et de productivité dans des écosystèmes perturbés par des polluants de toutes sortes. En cette matière, les humains sont des apprentis sorciers...

Dans le meilleur des mondes, donc, là où les cultures biologiques respectueuses de l'environnement abondent, on installe idéalement les ruches à proximité de sources de nectar, par exemple, un champ de trèfle, un potager, un grand jardin de petits fruits, un verger ou tout cela en même temps tout autour des ruches. Les abeilles peuvent explorer les environs jusqu'à quelques kilomètres, si le jeu en vaut la chandelle, mais elles perdront moins de temps à chercher si l'environnement leur est favorable. Ainsi, elles se concentreront en un lieu et optimiseront les rendements.

À la belle saison, les abeilles vivent en moyenne 28 à 30 jours. Elles passent de nymphes à ventileuses, à sentinelles puis à butineuses (de butin) pour le reste de leur vie. Mais lorsque vient la froide saison et que les journées diminuent comme peau de chagrin, elles chassent les faux-bourçons, gardent la ruche et l'absence de lumière les plonge dans une forme de léthargie qui ressemble à l'hibernation. Elles ont moins besoin de consommer pour se maintenir en vie. Néanmoins, nombre d'entre elles mourront naturellement et c'est sur les épaules des dernières nées de la précédente année que reposera, en quelque sorte, la possibilité d'un avenir pour cette ruche. Ce sont elles qui passeront le pont d'une année à l'autre. Elles qui, avec la reine si elle est toujours vivante à la fin du long hiver, détiendront l'expertise permettant de mater le couvain après la ponte et de répéter le cycle de vie en instruisant les premières qui naîtront, après quoi, elles pourront à leur tour quitter ce monde, mission accomplie.

À la fin d'avril, la lumière naturelle qui abonde réveillera la ruche et à la première vraie belle journée ensoleillée, les abeilles feront leur « vol de propreté ». En effet car, tout l'hiver, elles ont consommé dans une faible mesure un sirop de sucre préparé par l'apiculteur et, si près de la chaleur montante, celles qui ont survécu ont du mal à se retenir, car leur nature aspire à un grand nettoyage du printemps. Elles choisiront tout naturellement, puisque le temps s'y prête, de sortir dans la lumière pour se vider des déchets accumulés dans leur système digestif. Pour prévenir la perte de beaucoup d'abeilles, l'apiculteur avisé aura soin d'installer devant ses ruches des cartons propres, à la manière de tapis, pour que ces filles de la lumière les choisissent afin de se soulager sur eux plutôt que de risquer de geler en se posant sur la neige froide et hostile où elles paralyseraient et mourraient avant terme... La faible population apparaît donc vulnérable.

C'est une étape cruciale qui mérite toute l'attention de l'apiculteur. Celui-ci prendra le temps d'observer ses ruches car il recevra, ce faisant, toute l'information nécessaire à ses futures interventions... qui iront dans le sens du travail des ouvrières. Il saura décoder les signes qui l'avertiront, entre autres, des arrivées de pollen, preuve infaillible de la présence d'une reine féconde qui a recommencé à pondre.

Et quel sera le motif du noble apiculteur, sinon l'amour pour les insectes d'or seuls capables de produire pour notre plus grand bonheur le meilleur aliment entre tous, le seul aliment qui, s'il arrive à maturité grâce aux bons soins des ventileuses et d'une saison lumineuse, deviendra inaltérable à jamais! Ultime panacée, remède millénaire, cadeau inestimable : le miel!



Le Défi têtes rasées Leucan de retour en Abitibi-Témiscamingue



Leucan Abitibi-Témiscamingue est heureuse de pouvoir compter sur MM. Yannick Doyon et Dave Rancourt, copropriétaires de LMS Industrie, à titre de présidents d'honneur pour la région. Soulignons également la généreuse implication des familles porte-parole pour les quatre sites de rasage officiels soit la famille Parent de Rouyn-Noranda, la famille Morel de Val-d'Or et la famille Bouchard-Brisebois d'Amos.

Leucan Abitibi-Témiscamingue invite la population à s'inscrire à l'un des sites de rasage officiels de la région organisés par Leucan ou à créer un Défi personnalisé, permettant ainsi de déterminer la date, l'heure, l'endroit ainsi que l'envergure du Défi.

Leucan Abitibi-Témiscamingue tient à souligner la générosité de PROXIM, présentateur de l'événement pour une 3^e année, de Mia, qui a créé pour une 4^e année les boucles d'oreilles de l'Espoir Leucan, un bijou vendu au profit de l'Association, de Subway qui offre gracieusement le diner aux bénévoles lors des événements Défi têtes rasées Leucan et de l'humoriste, Dominic Paquet, porte-parole provincial bénévole du Défi pour une 7^e année consécutive.

À propos du Défi

Le Défi têtes rasées Leucan est une activité de financement majeure qui mobilise la communauté dans un élan de solidarité afin d'offrir des services aux familles d'enfants atteints de cancer. C'est aussi un geste de soutien envers les enfants qui subissent, lors de la chimiothérapie, une modification de leur image corporelle par la perte des cheveux.

À propos de Leucan Abitibi-Témiscamingue

Leucan Abitibi-Témiscamingue fait partie des neuf bureaux régionaux de Leucan, l'Association fondée en 1978. Dès le diagnostic et à toutes les étapes de la maladie et de ses effets, Leucan est une alliée fidèle de centaines de membres dans la région touchés par le cancer pédiatrique. Grâce à une équipe qualifiée, ayant développé une expertise de pointe dans le domaine, l'Association peut offrir des services distinctifs et adaptés auxquels s'ajoutent le financement de la recherche clinique et le Centre d'information Leucan.



À propos de Proxim

PROXIM a vu le jour à la suite du regroupement de pharmaciens-proprétaires indépendants. Avec plus de 250 pharmacies partout au Québec, les pharmaciens-proprétaires affiliés à PROXIM sont des professionnels de la santé de premier plan dans leur communauté. Leur priorité est l'accompagnement spécialisé et sur mesure de leurs patients pour une meilleure santé.

^{MD}Marque de commerce déposée de Leucan inc.

Source et renseignements

Tania Sauvageau

Chargée de projets, développement philanthropique
Leucan Abitibi-Témiscamingue

819 825-5200

tania.sauvageau@leucan.qc.ca



**Prochaine séance du conseil
7 MAI 2018**
La séance a lieu à 20 h, au 499, route 393

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé le lundi 21 mai 2018 en raison du congé de la Journée nationale des patriotes.



SIMPLE RAPPEL

Les abris d'autos amovibles sont prohibés du 1^{er} juin au 1^{er} octobre. Il faut non seulement enlever la toile, mais il faut également démonter la structure tubulaire.

Un permis est obligatoire pour toute rénovation, construction ou démolition. Le coût du permis est en fonction de coût des rénovations ou de construction. Certains permis de rénovation ou démolition ne coûtent rien, mais vous devez en avoir un! L'inspecteur en fera l'évaluation. Les formulaires de demande sont disponibles sur notre site Internet (www.palmarolle.ao.ca). Vous pouvez enregistrer les formulaires sur votre ordinateur, les remplir à l'écran et les envoyer en pièces jointes par courriel à l'adresse : inspecteur.palmarolle@mrcao.qc.ca

Les affiches de « Vente de garage » ou autres affiches sont interdites dans l'emprise des routes sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec ainsi que directement sur les poteaux d'Hydro-Québec.

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La Municipalité fera la collecte des encombrants ce printemps comme par les années passées. Celle-ci se déroulera du 28 mai au 1^{er} juin 2018 inclusivement. Les travailleurs débiteront leur tournée le lundi 28 mai, dans les 4^e et 5^e Rangs Est et Ouest, en se déplaçant vers le Nord, pour terminer dans les 10^e et 1^{er} Rangs Est et Ouest. Le passage dans le village devrait être vers le milieu de la semaine approximativement.

NOTE TRÈS IMPORTANTE!

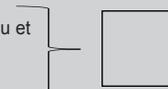
La nouvelle procédure exigée par la MRC depuis 2016 nous oblige à ramasser les différentes catégories de matières en voyages distincts. C'est-à-dire, le premier passage ramassera les encombrants ordinaires, et que tous les réfrigérateurs, congélateurs et tout appareil de réfrigération seront ramassés par un deuxième camion. Un troisième ramassage, si nécessaire, sera pour les gros téléviseurs et gros appareils électroniques. Donc, vous devez laisser TOUS les encombrants au bord du chemin, même si le camion ne les a pas ramassés au premier passage, il va repasser les chercher.

MATIÈRES REFUSÉES LORS DE LA COLLECTE

- Tout ce qui va dans le bac vert et le bac bleu;
- Pneus non démontés de la jante;
- Pneus d'un diamètre plus grand que 48 pouces;
- Les pièces de fer trop grosses (moteur, carcasse de voiture, essieux, etc.);
- Animaux morts;
- Armes à feu et munitions;
- Plastique d'ensilage (il y a une collecte spéciale par la MRC pour cette matière);
- Le bois (tronc d'arbres, branches, bûches, etc.), les métaux et le fer;
- Tous les matériaux provenant de construction, rénovation et démolition (bois, bardeaux d'asphalte, gypse, béton, briques, fenêtres, tuyaux, tôle, etc.);
- Résidus domestiques dangereux (huiles, peintures, solvants, etc.);
- Matériel électronique (écrans, ordinateurs, imprimantes, lecteurs DVD...).

MATIÈRES RAMASSÉES SÉPARÉMENT

- Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, distributeurs d'eau et tout autre appareil de réfrigération;
- Gros téléviseurs qui n'entrent pas dans une voiture;



Bonne fête maman!

La fête des Mères est une occasion de plus d'envoyer nos messages remplis d'amour et de tendresse à notre maman... Profitons de cette journée spéciale pour submerger d'amour cette personne si chère à nos yeux et à notre cœur! À longueur d'année, elle s'occupe de sa famille et, en cette journée spéciale du 13 mai 2018, c'est à notre tour de la gâter! Bonne fête des Mères à toutes nos mamans palmarolloises!

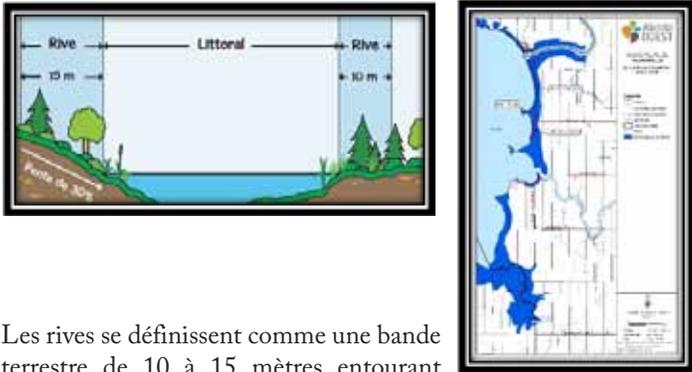
Pour plus d'information, vous pouvez appeler à la MRC - 819 339-5671.

Vos gros objets sont encore fonctionnels et/ou réutilisables?

Le tri à la source par le citoyen permet de détourner de l'enfouissement un maximum de matières. Alors, si vous avez de gros objets fonctionnels et/ou réutilisables, acheminez-les à un récupérateur comme la Ressourcerie Le filon vert de La Sarre ainsi que Legault Métal pour les métaux et le fer. Ainsi, vous ferez plaisir à quelqu'un qui en a besoin et vous aurez posé un geste de développement durable!

TRAVAUX EN RIVE, SUR LE LITTORAL OU DANS UNE ZONE À RISQUE D'INONDATION

Un certificat d'autorisation délivré par la Municipalité est désormais requis pour effectuer des travaux en rive, sur le littoral ou dans une zone à risque d'inondation. Le règlement municipal 305 à cet effet est entré en vigueur le 18 décembre 2017. Ceci doit permettre à la Municipalité de mieux assumer ses responsabilités dans l'application de la *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* du gouvernement du Québec.



Les rives se définissent comme une bande terrestre de 10 à 15 mètres entourant le lac et les cours d'eau. Auparavant, un certificat d'autorisation n'était requis que pour la réalisation de travaux de stabilisation, comme l'aménagement de perrés. Maintenant tous les travaux relatifs à la coupe de végétation, au déblai et au remblai dans la rive sont également visés, tant à l'intérieur du périmètre d'urbanisation qu'en zone de villégiature. Seuls des travaux se limitant à rétablir la couverture végétale peuvent être réalisés dans la rive sans certificat d'autorisation.

Le littoral commence à la ligne des hautes eaux en allant vers le large. Les aménagements que l'on voudra y réaliser comprennent notamment les quais, les abris à bateaux ou les traverses de cours d'eau. Dans tous les cas, l'exigence d'obtenir un certificat d'autorisation pour réaliser de tels aménagements permettra de s'assurer qu'ils sont réalisés conformément à la réglementation en vigueur.

Les zones à risque d'inondation sont celles qui ont été identifiées au schéma d'aménagement de la MRC d'Abitibi-Ouest et que l'on peut voir sur le plan ci-dessus. Elles comprennent la presque totalité des terrains situés en zone de villégiature desservis par le chemin des Linaigrettes, le chemin de la Sauvagine et le chemin des Montagnards. Seules les propriétés dans la partie ouest du chemin des Montagnards à partir du 301 en descendant ne sont pas comprises dans cette zone. Pour les travaux à l'intérieur d'une zone à risque d'inondation, une demande de certificat d'autorisation doit comprendre un relevé d'arpentage délimitant les zones inondables de récurrence 20 et 100 ans. Ce relevé permet d'établir quels aménagements peuvent être réalisés. Un remblai ou une coupe de bois par exemple peut être réalisé à certaines conditions en dehors de la zone de récurrence 100, ou se limiter aux fondations d'un nouveau bâtiment à l'intérieure de la zone de récurrence 100 ans, mais ne peut pas être réalisé dans la zone de récurrence 20 ans.

Dans tous les cas, dès que l'on prévoit effectuer des travaux en milieu riverain, il est plus prudent de s'informer auprès de la Municipalité pour vérifier si un certificat d'autorisation est requis.

COMITÉS ET ORGANISMES DE LA MUNICIPALITÉ

Comme chaque année, nous désirons mettre à jour les différents services et organismes qui se situent sur notre territoire et pour ce faire, nous avons besoin de votre collaboration. Voici les informations dont nous avons besoin :

- Coordonnées du comité ou de l'organisme;
- Nom de la personne-ressource;
- Les membres de votre CA;
- Les activités déjà prévues pour 2018;
- La liste de vos bénévoles.

Nous aviser de tous changements s'il vous plaît. Au fur et à mesure que des activités, bénévoles s'ajoutent ou qu'il y a des modifications à la structure de votre organisme, nous vous invitons vivement à nous en faire part. Vous pouvez nous faire parvenir vos informations par courriel à l'adresse électronique dg.palmarolle@mrcao.qc.ca, par téléphone au 819 787-2303, poste 22 ou encore passer nous voir au bureau municipal.

Nous aimerions pouvoir publier vos activités et événements sur notre site Internet et sur notre page Facebook, mais pour cela, nous devons être informés de vos activités!

Merci de votre collaboration!

Carole Samson

Directrice générale, secrétaire-trésorière



La période d'examens commence dès le début mai pour les élèves de nos écoles primaires et secondaires. Parents et employeurs soyez vigilants! Participez à mettre en place toutes les conditions gagnantes pour favoriser la réussite. C'est important, nos jeunes sont la relève, les futurs parents et les employeurs de demain!

COMITÉ DE LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE A-O

Isabelle Métivier, CPA, CA

Présidente du comité de la Réussite éducative Abitibi-Ouest

Directrice du Centre de La Sarre
 Université du Québec en A-T
 500, rue Principale
 La Sarre (Québec) J9Z 2A2
 Tél : 819 333-2624, poste 2 |
 1 877 870-8728 poste 2903 | uqat.ca



isabelle.metivier@uqat.ca
lasarre@uqat.ca

LES SÉANCES DU CONSEIL EN BREF...

Lors de la séance ordinaire du 3 avril 2018,
le Conseil municipal a, entre autres...



- Refusé de modifier l'affectation et l'usage de la zone 2015 afin d'autoriser l'usage « entrepreneur » pour la vente d'un terrain au petit Rang 8, dans le but d'y stationner des remorques et des camions;
- Reporté la demande pour l'agrandissement d'un poulailler et de modifier ou remplacer par la suite le règlement sur les nuisances afin de permettre d'avoir en sa possession des poules dans le périmètre urbain;
- Appuyé le projet d'élagage en forêt privée, présenté par *Groupement forestier coopératif Abitibi* dans le cadre du *Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)*;
- Autorisé la vente de chocolat et la collecte de bouteilles vides sur le territoire de la municipalité, à l'équipe de « cheerleading » Les Phénix, de la *Commission scolaire du Lac Abitibi* pour le financement de leur prochain camp de vacances à Chertsey dans Lanaudière;
- Autorisé la directrice générale et le contremaître des travaux publics à assister à la séance d'information et de discussion de la MRC au sujet des modalités de la collecte des encombrants pour 2018;
- Autorisé la mairesse et la conseillère responsables des questions familiales et aînées, à assister à la séance de formation et d'échanges concernant les enjeux de la famille, des aînés et des tout-petits, dispensée par le *Carrefour action municipale et famille (CAMF)*, qui se tiendra à Rouyn-Noranda;
- Autorisé la commandite de la petite salle du Centre municipal, à la *Maison des familles d'Abitibi-Ouest*, les lundis et mercredis, de 9 h 30 à 11 h 30, pour une période de 13 semaines;
- Déterminé le mode d'attribution par tirage au sort, d'un prix (d'une valeur de 420 \$) pour un camp de vacances offert par la firme comptable *Daniel Tétreault, CPA Inc* d'Amos, au *Domaine Opasatica*, valide pour un jeune de Palmarolle âgé entre 7 et 13 ans ;
- Renouvelé la cotisation annuelle de la municipalité à l'organisme à but non lucratif *l'Association forestière de l'Abitibi-Témiscamingue (AFAT)*, qui s'implique dans les écoles primaires et secondaires de la région et enseigne les notions de base des sciences de la nature;
- Approuvé le budget révisé de l'*Office Municipal d'Habitation (OMH)* par la *Société d'Habitation du Québec (SHQ)* et par conséquent avec l'écart budgétaire de 660 \$, qui sera remboursé par la municipalité;
- Proclamé la semaine du 7 au 13 mai 2018, *Semaine de la santé mentale* dans la municipalité et *Mouvement santé mentale Québec* invite la population, les entreprises, les organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce « *Agir pour donner du sens* »;
- Autorisé l'achat d'une chaudière neuve (système de chauffage à l'eau) pour le Centre municipal;
- Adjudgé la soumission de *Sel Warwick* pour l'achat d'abat-poussière pour 2018;
- Autorisé l'adhésion au dépôt direct à la Caisse Desjardins pour *Les Loisirs de Palmarolle Inc.*;
- Adjudgé la soumission de la firme Stantec concernant les services professionnels en ingénierie pour l'Aréna Rogatien-Vachon;
- Aboli la subvention municipale pour l'achat de couches lavables pour bébé (une seule demande en 3 ans) et transféré le fonds de roulement dans la nouvelle subvention pour l'achat de composteur domestique vu la forte demande;
- Mandaté l'agente de développement Julie Mainville pour la mise à jour du *Plan de développement et de positionnement stratégique* de la municipalité;
- Mis en priorité le projet « *Activités au local du Comité Jeunesse* » du *Plan de développement et de positionnement stratégique* de la municipalité;
- Autorisé la directrice générale à assister à la formation « *Financement et gestion intégrée des infrastructures municipales* » qui se tiendra à Amos;
- Adopté le *Règlement n° 307* concernant la collecte des ordures et des matières recyclables, abrogeant et remplaçant les *Règlements n° 166 et 218* ayant été adoptés dans un contexte où la municipalité effectuait elle-même la collecte et par conséquent inadaptés au contexte actuel;
- Lors de la séance extraordinaire du 23 avril, le conseil municipal a adopté, après présentation du rapport du vérificateur par la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L., à qui la municipalité a confié la mission d'audit des états financiers consolidés de la Municipalité de Palmarolle pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017.



Vous pouvez consulter tous les procès-verbaux des séances du conseil sur le site Internet de la municipalité à l'adresse palmarolle.ao.ca.



Le Mère-Veilleux Môme Au salon des Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest

Grands Frères Grandes Sœurs

Les Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest (GFGSAO) ont l'immense plaisir de vous convier à leur activité de financement annuelle. La population des environs aura l'occasion de soutenir la cause des Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest en nous rejoignant à notre tout premier salon à la salle des Chevaliers de Colomb de La Sarre, le dimanche 29 avril 2018, entre 10 heures et 15 heures.

Cet événement est né de l'initiative de cinq femmes d'affaires désireuses de contribuer à la cause des Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest. Sous un même toit, vous retrouverez des artisans et entreprises régionales tout en profitant de l'animation de nos précieux porte-parole, les frères Greffard. Petits et grands y trouveront leur compte : ballons et maquillage pour les enfants de même que d'innombrables possibilités de cadeaux pour la fête des mamans!

Votre contribution saura faire la différence dans la vie des enfants de notre MRC.

Nous vous attendons en grand nombre.

Mission

Les Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest sont présents dans la communauté depuis plus de 35 ans. La mission est d'offrir aux jeunes de 5 à 16 ans un soutien affectif propice au développement de leur potentiel, de leur estime de soi, de leurs habiletés sociales et de leurs saines habitudes de vie par le jumelage avec un adulte ou un couple bénévole qui devient un modèle, un mentor, un ami.

Source : Grands Frères Grandes Sœurs d'Abitibi-Ouest, Véronique Mailhot, directrice générale, 819 333-9132

LE MÈRE-VEILLEUX MÔMENT
Au salon
des Grands Frères Grandes Sœurs
d'Abitibi Ouest

Salle des Chevaliers de Colomb
Le 29 avril 2018
De 10h à 15h
Nos portes-paroles

Les Frères Greffard
Plusieurs artisans
invités

ORGANO
 MARY KAY
 Scentsy
 TOCARA
 PHOTOGRAPHIE
 D'ARTISTE
 D'ARTISTE
 D'ARTISTE



Oyé oyé! Le CHALLENGE DAGENAIS est de retour cette année. Vous voulez vous dépasser? Vous amuser en famille?

Défier vos collègues de travail? Cette course à obstacles est faite pour vous! Elle aura lieu le 30 juin 2018. Visitez notre site challengedagenais.ca

Pour savoir comment vous inscrire, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://app.sportnroll.com/#/registration/de7eb078-627c-4bd4-871b-4960ceba3f3d>

Les personnes qui se seront inscrites avant le dimanche 6 mai recevront un chandail. Après cette date, le coût du chandail sera en sus. Faites vite!

Vous avez le goût de vous impliquer lors de cet événement? Laissez-nous un message sur notre page Facebook! Au plaisir de vous rencontrer. Le comité organisateur.



LE DON... UN RENDEZ-VOUS QUI CHANGE LA VIE

Bien sûr, au mois d'avril, je vous ai parlé du DON; vous avez certainement apprécié, mais pour mai, je choisis d'accentuer davantage. La semaine dernière, j'ai assisté à une rencontre très agréable sur le sujet et on nous a fait écouter un chant très approprié et j'ai pensé vous en faire profiter.

DONNE (Chantal Bureau) Les Éditions Miséricorde

Donne tes mains pour partager le pain

Donne ton coeur, ouvre-le au bonheur

Donne ta vie, offre-la dans l'Esprit

À Jésus-Christ qui t'attend mon ami.

1- Donne sans compter, sois prêt à partager. Sur ce doux chemin Jésus te prend la main.

2- Donne aux démunis et donne aux mal-aimés, donne aux plus petits comme Il l'a demandé.

3- Ta main doit s'ouvrir pour ceux que tu chéris. Comme elle doit s'offrir à celui que tu fuis.

4- Donne autour de toi, sois témoin de ta foi. Que la vie, la joie renaissent sous tes pas.

5- Donne ton pardon, le plus gratuit des dons.
IL PEUT LIBÉRER CELUI QUI T'A BLESSÉ...

Grenier aux souvenirs

Gilles Fortier



Étui à chapelet

Voici un objet des plus mystérieux, rares et méconnus, même que la personne qui me l'a donné, il y a de cela quelques années, n'avait aucune idée à quoi il servait. À première vue, on croit tous que c'est un infuseur pour le thé ou les tisanes : erreur!

C'est vraiment tout à fait par hasard, en fouillant sur le Net, que je suis tombé sur mon coco.

L'objet mystère est un étui à chapelet, un œuf à chapelet ou un œuf de forçat.

Pourquoi œuf de forçat?

Tout d'abord ces œufs datent du 19^e siècle, ce qui nous donne les années 1800. À cette époque, la France envoyait ses prisonniers à long terme à la prison de Cayenne, en Guyane. Pour les tenir occupés, on leur faisait fabriquer ces œufs. Chaque œuf était sculpté à la main dans une noix de corozo (le fruit du palmier), chacun était donc unique.

Une fois le travail terminé, on y ajoutait un petit chapelet à l'intérieur. Ces œufs étaient revendus en France. Pour l'ouvrir ou le fermer suffit simplement de le dévisser ou le visser.

SAVIEZ-VOUS QUE...



[LA SOPFEU VOUS INFORME DE NOMBREUSES FAÇONS?]

-  **SUR SON SITE INTERNET**
La carte interactive vous présente la situation en forêt en temps réel.
-  **SUR SON APPLICATION MOBILE**
Grâce à la géolocalisation, soyez informés du danger d'incendie et des feux en activité dans votre secteur. Activez les alertes pour connaître la situation en temps réel.
-  **SUR SES MÉDIAS SOCIAUX**
Suivez et interagissez avec la SOPFEU sur Facebook et Twitter.



OFFRE D'EMPLOI

ÉTUDIANTS - ÉTUDIANTES

Le CLD de Palmarolle est à la recherche d'étudiants (es) pour emploi d'été 2018. (40 h/semaine)

Faire parvenir votre curriculum vitae au :
C.P. 407
Palmarolle, J0Z 3C0
819 787-3047



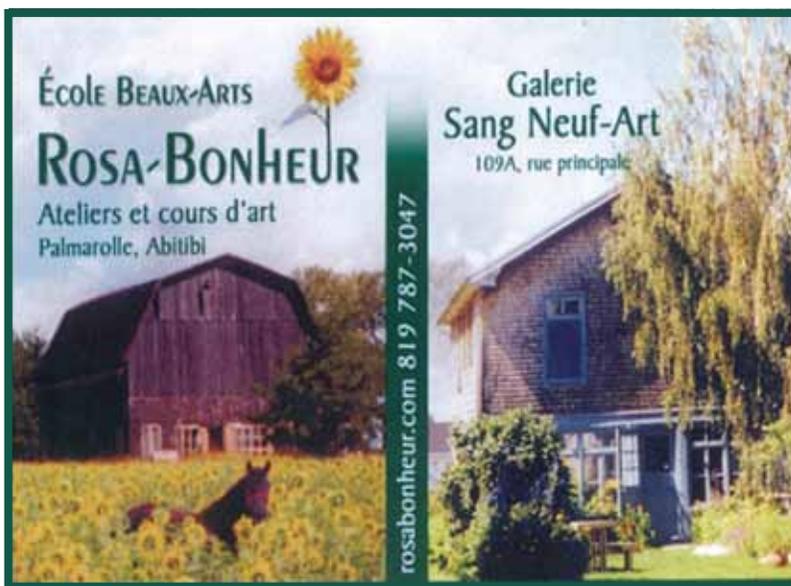
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

21 mai 2018, à 19 h
au centre municipal

Des orientations du marché public de cet été ainsi que le projet débuté l'année dernière sur les granges seront discutés.

Bienvenue à tous!

Membres du CA
du Comité de développement de Palmarolle



Beaux Arts Rosa-Bonheur

- Atelier de modèles vivants du 25 au 29 juin 2018
- Atelier d'illustration du 2 au 6 juillet 2018
- Marouflage intensif les 7 et 8 juillet 2018
- Portrait du 9 au 13 juillet 2018

Tous les ateliers débutent à 9 h 30

Galerie Sang-neuf Arts

109, rue Principale Palmarolle J0Z 3C0
Tél. : 819 787-3047

louisa.nicol@outarde.ca

Ouverture dès le 24 juin jusqu'au 3 septembre 2018
Du mercredi au dimanche, de 13 h à 18 h



Capsule clin d'oeil

Pourquoi y a-t-il tant d'enfants obèses?
Parce qu'au resto, la salade est à sept dollars et le hamburger à deux dollars.



Société canadienne du cancer

J'invite les citoyens de Palmarolle à faire un don à la Société canadienne du cancer dont le **RELAIS POUR LA VIE** se tiendra à La Sarre le vendredi 15 juin 2018, de 13 h à 23 h, à la Cité étudiante Polyno.

Vous pouvez soit me remettre votre don soit à Denis Lemieux. Un reçu sera acheminé par la Société. Il y a aussi vente de lampions à 5 \$ l'unité en l'honneur ou en mémoire d'un proche.

L'an dernier nous avons récolté 790 \$ et totalisé 43 014,91 \$ dans la région de La Sarre.

Merci de votre générosité proverbiale.

Lisette Guertin, responsable
819 787-2282

Jean-François Rondeau

PHARMACIEN - PROPRIÉTAIRE

84, 5e Avenue Est
La Sarre
(Québec) J9Z 1K9
tél.: 819 333-5458

Fax : 819 333-3634 tél. Lab : 819 333-1180
Pharmacie Jean-Francois Rondeau Inc

Affiliée à





DES NOUVELLES DE VOTRE COMITÉ JEUNESSE

Spectacle

Après un lent départ, le Comité jeunesse est bel et bien de retour. Voici un bref retour sur les activités offertes. Le 16 mars, les jeunes se sont réunis derrière l'arène pour aller glisser et fêter autour d'un feu au Domaine Roch-Paradis. Un gros merci à Guy Fortin d'avoir permis cette activité. Le 23, la gang s'est rencontrée pour faire une cuisine collective et écouter ensemble un bon film. Le 6 avril, avec le soutien de l'adulte bénévole, Claudie Morin, les jeunes ont refait avec entrain une beauté à leur local en le peignant, activité qui s'est terminée le lendemain. Le 13 avril, le sport était à l'honneur au gymnase de l'école. L'équipe est très fière de la participation des jeunes qui se situe entre 8 et 13 jeunes. Chaque semaine, de nouveaux jeunes se pointent selon les activités proposées et nous sommes très contents de les accueillir.

Au moment d'écrire cet article, voici les activités qui étaient prévues prochaine-

ment : teinture de chandail (tie dye), instaurer une routine d'aller une fois par mois au gymnase, nuit blanche au local (gymnase, film, rallye photos et plus), 4 mai, soirée « C'est ta fête », création de cabanes d'oiseaux, sortie plein air dans les environs de New Liskeard. Étant donné que les activités proposées peuvent varier d'une semaine à l'autre en fonction de la température, on invite les jeunes à se rendre sur la page Facebook « l'Exil de Palmarolle » pour connaître l'activité de la semaine.

En terminant, un mot sur le « Talent show ». Depuis le début d'avril, des jeunes fréquentant l'école secondaire se réunissent tous les mercredis pour planifier un spectacle de variétés qui aura lieu à la fin mai. Cette initiative vise à encourager les jeunes à la réussite scolaire en leur offrant des loisirs de qualité et elle est rendue possible grâce à la « Table réussite éducative ». Merci à Stéphane Bisson d'encadrer nos jeunes dans ce projet!

Depuis le 21 mars, à tous les mercredis, un groupe de jeunes fréquentant l'école secondaire Dagenais se réunissent en compagnie de leur coach, Stéphane Bisson, à leur local de jeunes pour préparer un « Talent Show ».

Le 26 mai, à 19 h, au Centre municipal de Palmarolle, vous pourrez voir et entendre des jeunes du coin se donner en spectacle. Les billets sont présentement en prévente au coût de 5 \$ auprès des jeunes participants et tous les profits serviront à financer les prochaines activités du Comité jeunesse de Palmarolle. Cette initiative des Comités jeunesse en milieu rural d'Abitibi-Ouest est rendue possible grâce à Réussite éducative Abitibi-Ouest. On se donne donc rendez-vous le 26 mai, à 19 h, au Centre municipal de Palmarolle.

Christian Milot
Superviseur Comité jeunesse en milieu rural
Tél. : 819 339-4282

le joli mai						
Dimanche	Lundi	1 ^{er} Mardi	2 Mercredi	3 Jeudi	4 Vendredi	5 Samedi
Collecte des encombrants du 28 mai au 1er juin inclusivement		13 h à 16 h Comptoir familial	15 h Messe au foyer	13 h à 16 h Comptoir familial 		13 h à 16 h Comptoir familial
6 11 h Célébration de la Parole	7 13 h Baseball poche 20 h Réunion conseil municipal	8 Tournoi de baseball poche à Poularies 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h Assemblée générale annuelle Le Port 19 h 30 Réunion Chevaliers de Colomb	9 13 h Cartes Club Bon Temps 19 h Assemblée générale annuelle Loisirs 19 h 30 Réunion fermières	10 13 h à 16 h Comptoir familial 	11	12 13 h à 16 h Comptoir familial
13 11 h Célébration de la Parole Fête des Mères	14 13 h Baseball poche	15 13 h à 16 h Comptoir familial	16 13 h Cartes Club Bon Temps	17 13 h à 16 h Comptoir familial 	18	19 13 h à 16 h Comptoir familial
20 11 h Messe	21 Fermeture bureau municipal Patriotes 13 h Baseball poche 19 h Assemblée générale annuelle CLD	22 13 h à 16 h Comptoir familial	23 13 h Cartes Club Bon Temps	24 13 h à 16 h Comptoir familial 	25	26 9 h Incriptions 10 h 30 Go les jambes 13 h à 16 h Comptoir familial 19 h Talent Show
27 11 h Célébration de la Parole	28 13 h Baseball poche	29 13 h à 16 h Comptoir familial	30	31 13 h à 16 h Comptoir familial 	Semaine de la santé mentale du 7 au 13 mai	



Trois facteurs à respecter pour obtenir du succès à l'ouverture

L'ouverture de la pêche est maintenant à nos portes.

Afin de mettre toutes les chances de son côté, le pêcheur de doré se doit de respecter quelques facteurs alors que le début de saison nous place presque à chaque année dans des conditions d'eau très froide.

Pertinemment, le pêcheur tentera de trouver un secteur où l'eau est plus chaude. Comment s'y prend-on? Rechercher des endroits faisant face au sud, que ce soit une pointe, le fond d'une baie qui est réchauffée par le soleil de midi.

À cet emplacement, l'eau un peu plus chaude attirera les menés ou, par la même occasion, les prédateurs. Ce phénomène augmentera le métabolisme des dorés qui seront plus actifs et enclins à prendre votre offrande.

Deuxièmement, pêcher lentement. Habituellement, à l'ouverture, l'eau est encore froide. Donc, pour plaire aux dorés, utiliser une récupération lente. Par exemple, si vous pêchez avec des poissons nageurs, ne dépassez pas 2 milles à l'heure. Autre exemple, si vous optez pour la dandinette, attachez la plus petite au bout de votre ligne. Plus elle sera légère et plus sa chute vers le fond sera ralentie, donnant ainsi plus de temps au doré de s'en saisir.

Finalement, l'adage qui dit de pêcher avec de gros leurres pour prendre de gros poissons ne s'applique pas à l'ouverture. Comme mentionné plus haut, les poissons n'ont pas encore retrouvé leur métabolisme complet. Pour ce faire utiliser des appâts de petit format. Concrètement je n'utilise pas de leurre de plus de 3 pouces. De plus les sources de poissons appâts présents dans le plan d'eau à ce moment de l'année sont de petite taille. Il sera donc plus réaliste d'utiliser des présentations avec un faible gabarit.

Bonne saison de pêche à tous et soyez prudents sur nos lacs et rivières!

Studio Santé Desjardins

Depuis ces derniers mois, de nouveaux appareils sont arrivés au Studio Santé Desjardins. Effectivement, un nouveau tapis roulant ainsi qu'un tout nouveau vélo stationnaire se sont ajoutés à notre gamme d'appareils et équipements.

Merci à Usinage Filiatrault ainsi qu'au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (Loisirs et Sport Abitibi-Témiscamingue). C'est grâce à leur généreuse commandite que l'achat du nouveau vélo stationnaire a été possible.

Également, une troisième nouveauté fera son entrée au Studio dans les prochaines semaines grâce à la contribution financière de Desjardins. On vous garde la surprise!

Merci à [Desjardins](#) pour nous permettre de renouveler et diversifier notre flotte d'appareils et ainsi permettre à nos abonnés de s'entraîner en toute sécurité.



Venez visiter le Studio Santé Desjardins et n'hésitez pas à communiquer avec Roxanne pour prendre rendez-vous pour un abonnement. 819 787-2284.

Camp de soccer



Les Loisirs de Palmarolle inc. sont toujours à la recherche de bénévoles - entraîneurs et arbitres - pour le camp de soccer d'été.

Sans l'implication de parents bénévoles, il est très difficile de maintenir l'offre de soccer d'été.

Le formulaire d'inscription sera très bientôt distribué à l'école et accessible sur notre site Internet. Gardez l'œil ouvert!

Ski de fond et Domaine Paradis

Les Loisirs de Palmarolle remercient très chaleureusement les merveilleux bénévoles qui ont entretenu soigneusement nos sentiers à Palmarolle cet hiver.

Merci à Marc Tanguay et François Mercier pour les sentiers de ski de fond ainsi qu'à Allan Fortier et Réal Morin pour les sentiers du Domaine Paradis.

Grâce à vous, nos citoyens sont actifs même l'hiver!

Vins et Fromages 2018

La soirée annuelle Vins & Fromages a été encore cette année un grand succès. Merci à nos bénévoles sans qui cette activité serait impossible à réaliser. De la décoration aux serveurs et serveuses de l'école Dagenais ainsi qu'à leurs parents au service de raccompagnement, au bar avec Jacques, en passant par les Loisirs, et tous les autres citoyens généreux de leur temps.

Merci aussi à tous les participants qui sont le cœur et le pouls de cette belle soirée!



C'est ce mois-ci que ça se passe!
Le 26 mai prochain, c'est un rendez-vous!
Inscriptions sur place à compter de 9 h.
Départ à 10 h 30
Venez vous dégourdir les jambes avec nous!



Desjardins

C'est en mars dernier que la première saison de la nouvelle génération des Braves s'est terminée.

L'équipe est composée de : Zachary Richard, Antoine Richard, Albert Labelle, Léonard Labelle, William Michaud, Justin Aubin, Nathan Gamache, Alex Gamache, Miguel Breton, Dérek Laprise, Nathan Laprise, Randon Roberts, Tyron Roberts, Gabriel Chabot, Cédric Larochelle, Thomas Dineen, Zachary Bisson, Émile Chabot, Alexis Chabot et Joey Alarie. Tous ces jeunes joueurs âgés entre 6 et 15 ans ont été entraînés bénévolement par Maxime Labelle et Julien Aubin sans oublier Xavier Cameron qui a été présent une partie de la saison. Nous désirons les remercier à nouveau pour leur implication qui a permis la relance des Braves et surtout pour cette superbe saison de hockey.



Bien entendu, on ne peut passer sous silence l'implication financière de Desjardins qui a permis l'achat des superbes gilets que nos jeunes hockeyeurs ont portés cet hiver et porteront également les hivers à venir.

Merci Desjardins de permettre à nos jeunes de pratiquer leur passion et du même coup avoir participé à la renaissance des Braves de Palmarolle.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle des Loisirs de Palmarolle inc. aura lieu le mercredi **9 mai** prochain, dans la grande salle du Centre municipal de Palmarolle, à **19 h**.

Au cours de cette assemblée, les postes 2, 4 et 6 seront en élection. Il est à noter que les administrateurs déjà en poste sont rééligibles.

Voici l'ordre du jour de la rencontre :

1. Lecture de l'ordre du jour
2. Lecture de l'avis de convocation
3. Lecture du procès-verbal de la rencontre du 17 mai 2017
4. Rapport du président
5. Rapport de la trésorière
6. Période d'élections
7. Orientation pour 2018
8. Période de questions
9. Levée de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer!

Guy Fortin
Président

Roxanne Laprise
Coordonnatrice des loisirs



Camp de jour



Le camp se déroulera du lundi au vendredi, **du 2 juillet au 15 août 2018** inclusivement.



Les frais d'inscription **pour l'été** sont de :

250 \$ pour un enfant;
375 \$ pour deux enfants;
455 \$ pour trois enfants et plus.

L'horaire du camp est de 8 h à 17 h et une animatrice sera sur place dès 7 h 30 pour les parents qui travaillent à 8 h le matin.

*À noter que tous les retards pour le retour à la maison (arrivée après 17 h) seront facturés à raison de 5 \$ par tranche de 15 minutes. Les frais seront payables à l'animatrice sur place.

La période d'inscription débutera sous peu. Surveillez le sac d'école de votre enfant puisque le formulaire sera distribué à l'école Dagenais. Vous pouvez également surveiller le site Internet des loisirs où il se trouvera également.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec Roxanne au bureau des loisirs au 819 787-2284.

VOTRE CAISSE VOUS INFORME

Capsule AVANTAGES



AVANTAGES EXCLUSIFS
AUX MEMBRES



UNE COOPÉRATIVE ENGAGÉE

Retour aux membres et à la collectivité de **1,4 M\$**

Plus de **307 000 \$** remis à la communauté en supportant **175 projets** en Abitibi-Ouest.

La Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest, toujours aussi engagée envers ses membres et sa collectivité!

Le lundi 9 avril, l'assemblée générale annuelle de la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest a réuni 339 personnes qui ont notamment pris part à la décision du partage des excédents de l'année.

Ainsi, 1,15 M\$ sera retourné aux membres sous forme de ristournes individuelles, et un montant de 250 000 \$ sera ajouté au Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse, visant à soutenir les projets de l'Abitibi-Ouest.

HOP-ÉP@RGNE

Découvrez votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne** dans l'application des services mobiles Desjardins. Avec **Hop-Ép@rgne** il suffit simplement de créer votre projet, votre objectif d'épargne, choisir la provenance des fonds puis déterminer le montant du virement à effectuer.

N'hésitez pas à contacter votre conseiller à la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest pour avoir plus d'information sur votre outil d'épargne instantanée **Hop-Ép@rgne**.

DÉPÔT DIRECT- UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus! Voyez un conseiller et inscrivez-vous au **dépôt direct**.

SERVICES D'ASSISTANCE GRATUITS

Gardez en tête que chez Desjardins, nous vous offrons aussi des Services d'assistance gratuits pour vous aider, notamment, en cas de vol d'identité, de difficultés en voyage ou de règlement de succession.

L'assistance téléphonique est disponible 24 h sur 24, 7 jours sur 7.

<https://www.desjardins.com/particuliers/avantages-membre/services-assistance>

ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES!
www.desjardins.com/avantages

 **Desjardins**
Caisse de l'Abitibi-Ouest

Réalisons  ensemble